

**COMMUNE
DE BISCHHOLTZ**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverny
Canton d'Ingwiller
✉ Mairie,
67340 BISCHHOLTZ
☎ 03.88.89.30.70
mairie.bischholtz@orange.fr

SEANCE DU LUNDI 28 FEVRIER 2022

Membres présents :

SPACH Thierry - WILLEM Henri - DECKER Evelyne
HEINTZ Françoise - JACOB Valérie - MILLER Pascal
MILLER Yann - REINHARDT Michel - WEIL Sabine

Excusées : KUHN-SCHNEPP Anita

LEONHART Audrey

Nombre de Conseillers

élus : 11
en fonction : 11
présents : 9

1. Désignation du secrétaire de séance

Sabine WEIL est désignée secrétaire de séance.

2. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 31 janvier 2022

Le PV de la réunion du 31 janvier 2022 est approuvé et signé à l'unanimité.

3. Compte administratif 2021 du budget annexe Lotissement Bernert

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Henri Willem, adjoint au maire, choisi par le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe Lotissement Bernert, dressé par le Maire Thierry SPACH, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Dépenses de fonctionnement	88.349,79 €
Recettes de fonctionnement	88.349,99 €
EXCEDENT	0,20 €
Dépenses d'investissement	95.833,79 €
Recettes d'investissement	127.484,00 €
EXCEDENT	31.650,21€
EXCEDENT GLOBAL 2021	31.650,41€

2) a voté et arrêté le résultat définitif tel que résumé ci-dessus.

4. Compte de gestion 2021 du budget annexe Lotissement Bernert

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, déclare que le compte de gestion du budget annexe Lotissement Bernert, dressé par le Receveur de Bouxwiller pour l'exercice 2021, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
Ce compte est approuvé à l'unanimité.

5. Affectation des résultats 2021 du budget annexe Lotissement Bernert

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après délibérations, constant que le Compte Administratif 2021 fait apparaître :

- un résultat de fonctionnement de	0,20 €
- un résultat d'investissement de	31.650,21 €

décide à l'unanimité :

- d'affecter le résultat de fonctionnement en report à nouveau au compte 002 de l'exercice 2022
- d'affecter le résultat d'investissement en report à nouveau au compte 001 de l'exercice 2022

6. Budget primitif 2022 du budget annexe Lotissement Bernert

Sur proposition du Maire et après délibérations, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2022 du budget annexe Lotissement Bernert qui se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement	119.549,79 €
Recettes de fonctionnement	136.150,20 €
Dépenses d'investissement	120.000,00 €
Recettes d'investissement	240.000,00 €

7. Divers

M. le Maire revient sur la renumérotation de la rue Bernert qui a été actée lors du dernier conseil et propose de renuméroter l'ensemble du village. Il suggère de supprimer la dénomination « rue d'Ingwiller » et la remplacer par « rue des Puits ». Après discussions, le conseil souhaite y réfléchir et le sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion.

Le projet de rénovation de la salle polyvalente est en stand by. Suite à l'entrevue du Maire avec le trésorier de Bouxwiller et vu les sommes à engager, supérieures au seuil de 90.000 €, il précise qu'il faudra probablement passer par un marché public avec appel d'offres à la concurrence. L'architecte a interrogé la Préfecture mais reste à ce jour en attente d'une réponse.

M. le Maire fait lecture du courrier reçu par le directeur académique qui informe avoir pris la mesure d'un retrait de poste à l'école élémentaire de Mulhausen à la rentrée 2022/2023.

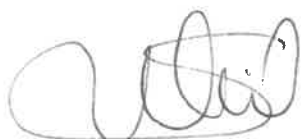
Les parents d'élèves du RPI ont fait signer une pétition aux habitants et ont organisé une action de protestation qui a eu lieu jeudi 24 février 2022 à laquelle les maires ont participé. Les DNA, présents ce matin-là, ont relayé les revendications dans leur édition du vendredi 25 février 2022.

En réponse au courrier commun des trois maires du RPI du 31 janvier 2022 envoyé à Mme la Rectrice, une rencontre avec Jean-Pierre Geneviève, directeur académique, son adjoint Jean-Baptiste Ladaique et Stéphanie Didiot, inspectrice de l'éducation nationale est prévue la jeudi 3 mars 2022 à 16h30 à l'académie de Strasbourg. Les trois maires s'y rendront pour un échange sur cette fermeture de classe annoncée.

Le nettoyage de printemps est fixé au samedi 26 mars 2022. Une collation sera proposée aux participants à l'issue de la matinée.

Signatures

WEIL Sabine
Secrétaire de séance



SPACH Thierry
Maire

